



Révision de la pension alimentaire

Par **Neonet**, le **17/04/2010** à **11:55**

Bonjour,

Je viens vers vous car j'ai une question concernant le révision de la PA.

En effet, suite à la décision de juge je verse chaque début du mois une PA à mon ex femme pour l'entretien de mon fils.

Plusieurs situations ont évolués.

Mon ex a décidé de vivre avec son nouveau copain dans un même appartement (emménagement prévu le 01 mai).

Entre temps elle a trouvé du travail mais qu'elle ne va sûrement pas garder. Son contrat se fini fin juin.

Pour ma part la situation n'a pas changé, à part peut-être une légère augmentation de salaire mais des dépenses supplémentaires.

Je paye actuellement 170€. Comment puis-je faire pour annuler ou diminuer la PA ?

Je vous remercie par avance.

Cordialement,
Stéphane NICOLAS